II. LETTRE

ADRESSE'E A UN DE'FENSEUR DU Mêlange dans l'œuvre des Convulsions, où l'on examine le Mémoire de M. d'E... du 20 Août 1736.

I.

LE Mémoire de M. d'E... que je me propose, Monsieur, d'examiner dans cette Lettre, est ancien, comme vous le pouvez voir par la datte du 20 Août 1736. Il fut adressé à M. Petitpied qui ne tarda point d'y faire une réponse. Ces deux Ecrits sont demeurés secrets pendant deux ans. Mais à l'occasion des *Vains efforts*, les Mélangistes ou Discernans ont cru ne pouvoir mieux accréditer les plaintes amères qu'ils font retentir de toutes parts, comme s'ils étoient calomniés, qu'en faisant imprimer ce Mémoire. Il me paroît donc, Monsieur, que c'est par l'examen de cet Ecrit que je dois commencer à exécuter le plan que je me suis proposé, qui est de faire voir que les plaintes des Mélangistes n'ont aucun fondement, & qu'elles ne tendent qu'à faire diversion, & à distraire le Public de l'attention que mérite la force des preuves & des raisonnemens, sur lesquels l'Auteur dont j'entreprends la défense, s'appuye pour combattre le pernicieux Système du Mélange.

Le dessein de M. d'E... dans son Mémoire est de prouver par plusieurs exemples tirés des deux *Systêmes*, que ces deux Ecrits sont pleins de calomnies. Mais si cet Auteur ne prouve pas ce qu'il avance, tout Lecteur raisonnable en tirera la juste conséquence, que les Mélangistes ne sont point calomniés, puisque l'un de leurs principaux Chefs n'a pû prouver sa Thése, par les endroits même qu'il a cru les plus propres pour cet effet. Entrons en discussion.

II.

Premier exemple de calomnie allégué par M. d'E...

Le premier exemple de calomnie que M. d'E... expose au Public, est tiré, selon lui, du *Systême du Mélange*. Il prétend que l'Auteur de cet Ecrit a imputé aux Mélangistes, *de ne vouloir pas faire dépendre de ce qu'enseigne la Tradition le jugement qu'on doit porter de l'évènement des convulsions. L'oubli d'une telle maxime*, ajoute M. d'E..., *ouvriroit la porte à toute sorte de Fanatisme; c'est donc une calomnie horrible d'imputer à des Théologiens d'avoir mis cette maxime à l'écart.* Mém. p. 5. Ibid.

On croiroit, surtout en voyant ces paroles, *ne vouloir pas faire dépendre*,

Digitized by Google

&c. citées en lettres italiques, qu'elles ſont tirées du *Syſtême du Mélange*; mais elles ne s'y trouvent point, on les y chercheroit en vain.

L'Auteur du *Syſtême du Mélange*, inſtruit par l'Expoſé de M. d'E... & par le Mémoire de M. B. de la maniére odieuſe dont les Mélangiſtes tournoient ce qu'il avoit dit par rapport aux Conférences tenues durant ſix mois entre des Théologiens, au ſujet de l'événement des Convulſions, ne manqua pas dans ſon ſecond Ecrit (*Syſtême des Diſcernans*) de s'expliquer ſur
P. 68. cette imputation. *Ce n'eſt point*, dit-il, *de quoi il s'agit; une telle queſtion* (ſçavoir ſi l'on doit faire dépendre de la Tradition le jugement qu'on doit porter de l'événement des Convulſions:) *n'a pû être l'objet d'une déliberation ſérieuſe entre des Théologiens Catholiques:* & en même tems il développe ce qu'il avoit dit dans le premier Ecrit; il le fait avec tant de préciſion, qu'il ôte aux Mélangiſtes tout prétexte de perſiſter à dire qu'ils ſont calomniés.

Mais voici le tour que prend M. d'E... dans le Mémoire que j'examine.
P. 3. *Donc*, dit-il, *de l'aveu de l'Auteur des Syſtêmes, on n'a pas héſité ſur la vérité du principe. Le fait avancé dans le premier Ecrit eſt donc faux? Le nouvel Ecrit le rétracte: rien n'eſt plus vrai qu'il le rétracte, & tout le monde peut s'en convaincre par ſes propres yeux.*

IVe. Lettre au ſujet des Vains efforts.

C'eſt à cette occaſion qne M. P. dit que l'*Auteur a été obligé de reculer*, qu'*un autre que lui en ſeroit mort de honte*, & qu'*il a payé d'effronterie*; termes aſſez familiers aux Défenſeurs des Convulſions. Mais du moins faudroit-il convaincre l'Auteur par ſes propres paroles, d'avoir avancé ce qu'on lui attribue. Comment le pourroit-on faire, puiſque la propoſition ne ſe trouve point dans le *Syſtême du Mélange*, & qu'elle eſt hautement deſavouée dans le *Syſtême des Diſcernans*?

Les Mélangiſtes ne manqueront pas de dire, qu'à la verité la propoſition ne ſe trouve pas en propres termes dans le *Syſtême du Mélange*, mais qu'elle y eſt en termes équivalens. Sur quoi je demande: Pourquoi l'a-t'on donc citée comme étant de l'Auteur à qui on l'impute?

En ſecond lieu, voilà donc cette premiere, cette horrible calomnie, qui n'eſt plus fondée que ſur un ſens, qu'il a plû aux Mélangiſtes d'attribuer aux paroles d'un Auteur, & que cet Auteur a deſavoué.

Et pour vous mettre en peu de mots au fait de ce dont il s'agit, je n'ai beſoin que de vous prier de remarquer l'extrême différence qu'il y a, entre ſe ſoûmettre en général au jugement de la Tradition, & reconnoître, établir, & fixer en détail les principes par leſquels on doit juger de toutes les œuvres du genre merveilleux. Il ne fut jamais queſtion de ſçavoir ſi l'on devoit juger des Convulſions par les principes & les régles de la Tradition. Mais toutes les fois qu'il s'agiſſoit dans les Conférences qui ſe tinrent entre pluſieurs Théologiens, de convenir de ces régles & de ces principes pour en faire l'application à un Phénoméne déja très-connu, & qui ſubſiſtoit depuis dix-huit mois; Les défenſeurs des Convulſions s'efforcérent, comme le dit l'Auteur du Syſtême du Mélange, de rendre *les principes obſcurs & incertains dans l'application.* Et par un cercle perpétuel ils revenoient à la néceſſité
P. 36. d'entrer dans une plus ample diſcuſſion des faits. *Or c'eſt*, dit M. Delan, (Examen de l'Exp. de M. d'E... p. 24.) *dans un ſens très véritable, ne vouloir pas commencer par les principes, que d'en reſtraindre le ſens, & de ne con-*

Digitized by Google

ſentir à en faire l'application qu'après une diſcuſſion inutile de faits qui deviendroit ſans fin par leur multitude.

III.

Second exemple de calomnie allégué par M. d'E...

Le ſecond exemple de calomnie conſiſte en ce que M. d'E... prétend qu'on l'accuſe de juſtifier les actions honteuſes des Convulſionnaires. Cette plainte paroît d'abord fort extraordinaire ; car non-ſeulement l'Auteur des Syſtêmes ſeroit très-injuſte, mais il ſeroit de plus un très-mal habile homme, puiſque ſe propoſant de combattre un Syſtême qui ſuppoſe un mêlange de bon qu'on veut réſerver, & de mauvais qu'on condamne & qu'on rejette, il ſeroit en contradiction avec lui-même, & ſes deux Ecrits n'auroient pour objet qu'un ſyſtême imaginaire.

Voyons donc ſur quoi M. d'E... s'appuye, pour dire qu'il eſt accuſé de juſtifier les actions honteuſes des Convulſionnaires. C'eſt ſur ces paroles du Syſtême des Diſcernans : *Les Auguſtiniſtes & les Mêlangiſtes marquent beaucoup de zèle pour la conſervation des mœurs, & cependant les uns & les autres ſe réuniſſent en excuſant les actions honteuſes des Convulſionnaires, par le défaut de liberté cauſé par l'aliénation.* M. d'E.. prétend que ces paroles ſignifient que les Mélangiſtes autoriſent & juſtifient les actions honteuſes des Convulſionnaires. *Et c'eſt*, dit-il, *une accuſation atroce, auſſi fauſſe qu'elle eſt odieuſe.* P 58. Mém. p. 72.

Mais il faut que M. d'E... juge bien mal du Public, pour croire qu'il ſera la dupe de l'artifice par lequel il cherche ici à l'éblouir. L'Auteur des Syſtêmes dit en pluſieurs endroits que les Mélangiſtes excuſent par le défaut de liberté, les Convulſionnaires par rapport aux actions honteuſes qu'ils commettent. En voici la preuve dans deux paſſages qui tiendront lieu de beaucoup d'autres que la briéveté de ces Lettres m'oblige de ſupprimer. *Tous* les Mélangiſtes *ont recours au défaut de liberté pour excuſer les perſonnes*, (Syſtême des Diſcernans p. 77.) *Les Auguſtiniſtes & les Mélangiſtes diffèrent, en ce que les premiers prétendent que tout ce qui ſe paſſe en convulſion vient de Dieu, ſans qu'il ſoit auteur du péché, à cauſe de l'aliénation de l'eſprit dans laquelle ſont les Convulſionnaires ; au lieu que les Diſcernans attribuent au démon ou à la nature, tout ce qui arrive dans les Convulſions de contraire à la vérité, & à la ſainteté des mœurs. Mais les uns & les autres ſe réuniſſent à excuſer de menſonge & de péché les Convulſionnaires par le défaut de liberté.* Syſtême des Diſcernans, p. 88.

Où eſt donc encore le prétexte pour ſe plaindre d'être accuſé de juſtifier les actions honteuſes des Convulſionnaires ? C'eſt parce que l'Auteur des Syſtêmes dit en quelques endroits, que *les Mélangiſtes excuſent les actions honteuſes des Convulſionnaires par le défaut de liberté cauſé par l'aliénation.* S'il y avoit la moindre équivoque ſur le ſens de cette propoſition, ne ſeroit-elle pas ſuffiſamment levée par les autres propoſitions que je viens de rapporter, & par le deſſein entier des deux Ecrits qui ſont attaqués dans le Mémoire ?

Mais dans quel Dictionnaire M. d'E.. pourra-t'il montrer la différence de ces propoſitions ? Dans les unes comme dans les autres n'eſt-il pas évident que l'excuſe tombe ſur les perſonnes & non ſur les actions ? Le défaut de liberté exprimé dans les unes & dans les autres, ce défaut, dis-je, qui eſt le fondement de l'excuſe & qui ne peut convenir qu'aux perſonnes, fait voir

Digitized by Google

clairement quel eſt le ſens du reproche qu'on fait aux Mélangiſtes, qui eſt, non d'excuſer les actions mêmes, mais d'excuſer les perſonnes. Voilà donc ce ſecond exemple de calomnie réduit à une indigne chicane ſur des termes qui ſont très-exacts.

Mais, ce qui eſt fort ſingulier, c'eſt que M. d'E... oublie ſi promptement le reproche qu'il vient de faire à l'Auteur des Syſtêmes, qu'il lui demande s'il prétend que c'eſt *un crime d'excuſer des actions par le défaut de liberté; c'eſt au contraire*, dit-il tout de ſuite, *ſuivre une vérité certaine & qui eſt un article de Foi.* Vit-on jamais une contradiction plus marquée ? C'eſt dans une même page qu'il crie à la calomnie contre l'Auteur des Syſtêmes, pour avoir dit que les Mélangiſtes excuſoient des actions par le défaut de liberté, & qu'il dit, que loin que ce ſoit un crime d'excuſer des actions par le défaut de liberté, c'eſt au contraire ſuivre une vérité certaine.

Mém. p. 5.

Quelle eſt donc cette vérité de foi que l'Auteur des Syſtêmes veut, ſelon M. d'E... faire regarder comme une erreur ? Il ne s'agit que de développer ce que l'on s'efforce d'embrouiller. L'Auteur des Syſtêmes eſt très-éloigné de faire un crime de ce qui eſt involontaire & dans la cauſe & dans l'effet. Mais en ſuppoſant même que les Convulſionnaires n'étoient pas libres dans le tems qu'elles commettoient des actions indécentes, comment eſt-il poſſible qu'on veuille excuſer des perſonnes qui ſe donnoient tous les jours, & ſe donnent encore en ſpectacle dans des attitudes très-malhonnêtes, & qui ſe livroient très-librement entre les mains de Valets-de-Chambre ſous prétexte de ſecours dont elles avoient beſoin ? Si ces perſonnes n'étoient pas coupables dans l'effet même à cauſe de l'aliénation de l'eſprit & du défaut de liberté, ne l'étoient-elles pas dans la cauſe, c'eſt-à-dire dans la diſpoſition, dans la préparation, & dans l'occaſion qu'elles y donnoient volontairement ? Je ne m'arrête pas davantage ſur ce point, qui eſt traité avec étendue dans une Lettre de M. Petitpied qui eſt à la ſuite des Vains efforts.

IV.

Troiſiéme exemple de calomnie allégué par M d'E...

M. d'E... ſe plaint amérement de ce qu'on lui impute & aux Mélangiſtes, de croire comme les Auguſtiniſtes, que *les actions honteuſes des Convulſionnaires ne ſont pas une raiſon ſuffiſante pour les exclure de l'Oeuvre, ni pour leur ôter tout droit à l'inſpiration divine, ni pour les dégrader du privilége d'un état figuratif.*

Voilà donc enfin, reprend M. d'E..., *le corps du délit : croire que les actions honteuſes des Convulſionnaires ne ſont point une raiſon ſuffiſante pour les exclure de l'Oeuvre. Voici ma réponſe*, continue-t'il, *elle eſt préciſe* (elle eſt au moins divertiſſante :) » Non-ſeulement je ne crois point cela, mais il eſt même » impoſſible que je le croie. Je n'admets point d'Oeuvre, je ne puis donc » ni en exclure, ni y renfermer perſonne... je ne ſuis donc pas ſuſceptible » de cette accuſation.

Ibid. P. 6.

S'il étoit permis de répondre gravement à une défaite ſi riſible, on feroit reſſouvenir M. d'E... que tous les Ecrits des Mélangiſtes juſqu'aujourd'hui, ont admis une *œuvre des Convulſions*, & qu'ils ont placé Dieu à la tête de

Digitized by Google

cette œuvre. Mais combien de fois M. d'E... n'a-t'il pas tenu le même langage ? Lorsqu'il a fait part au Public pour la premiere fois de ſes ſubtiles découvertes, ſur la différence d'une œuvre compoſée de *parties homogénes*, ou d'une autre œuvre compoſée ſeulement *de parties hetérogénes*, n'a-t'il pas conſervé aux Convulſions le terme d'*Oeuvre* pris en ce dernier ſens ? C'en étoit aſſez pour l'obliger à ſe défendre plus ſérieuſement contre une objection ſi importante. Mais achevons ſa réponſe ; il ne faut rien perdre des choſes rares.

» C'eſt, ajoute M. d'E..., comme ſi on nommoit un Empereur de la » Chine, ou un Roi d'Egypte, & que l'on m'accuſât de lui faire tenir un » rang parmi les hommes qui ont regné avant la création d'Adam. « (le même M. d'E... à ſçû placer Thamas Koulikan dans un petit Ecrit ſur la Confiance chrétienne :) » Je répondrois : je ne connois point d'homme » avant la création d'Adam ; donc il n'eſt pas poſſible que je place des Sou- » verains, ou de l'Egypte, ou de la Chine, dans des Empires qui auroient » précédé la création d'Adam. C'eſt ici la même choſe : je ne connois point » d'*Oeuvre*, donc il n'eſt pas poſſible que j'y renferme ceux qui commettent » des actions honteuſes. P. 6.

Voilà ce que M. d'E... appelle une *réponſe préciſe*. Il a même ſoin d'avertir qu'il faut bien ſe donner de garde *de penſer qu'il y ait la quelque ſubtilité cachée*, puiſqu'au contraire il s'y eſt appliqué à *lever toute équivoque*. Mais il a trop d'eſprit pour ne pas voir, que malgré ſon avis le monde ſera d'aſſez mauvais goût pour appeller cela une pure défaite. Après une réponſe ſi peu ſérieuſe, M. d'E... revient encore à l'objection de ſon adverſaire, & il le fait parler ainſi : » Mais, dira-t'il, vous ne répondez pas à mes » dernieres paroles : j'ai dit encore qu'on vous imputeroit *de croire que les* » *actions honteuſes des Convulſionnaires ne ſont point une raiſon ſuffiſante pour* » *leur ôter tout droit à l'inſpiration divine, ni pour les dégrader du privilége d'un* » *état figuratif.* « Pour cette fois, M. d'E... après bien des circuits, qui l'ont mené juſqu'au de-là de la création d'Adam, va donc enfin nous donner une réponſe cathégorique. Ecoutons-la bien, elle n'eſt pas moins curieuſe que la premiere. *Il eſt vrai*, dit-il, *que les Auguſtiniſtes ſoûtiennent ici de grandes erreurs, mais je ne ſoutiens aucune de ces erreurs, & ce ſeroit une calomnie de me les imputer.* M. d'E... donne ici la liſte de ces erreurs, & il déploie enſuite tout ſon zéle contr'elles. C'eſt à quoi ſe termine la réponſe qu'il a fait attendre ſi long-tems. P. 7. Ibid.

Hé ! Monſieur, lui diroit-je volontiers, pourquoi tant de paroles inutiles ſur des points dont il n'eſt pas queſtion en cet endroit, & un ſilence ſi opiniâtre ſur celui dont il s'agit uniquement ? On ne vous avoit point imputé dans le *Syſtéme des Diſcernans*, de faire *entrer les actions honteuſes des Convulſionnaires dans l'unité de l'œuvre* : au contraire, vous y avez trouvé l'Auteur de la meilleure compoſition du monde ſur toutes les rares diſtinctions que vous avez voulu établir. Bien loin auſſi de vous accuſer *d'admettre par rapport aux Convulſionnaires, de véritables diſpenſes de la loi de Dieu*, il avoit dit poſitivement qu'on vous *devoit auſſi bien qu'à M. B. la juſtice* de déclarer que vous ne *reconnoiſſiez aucune diſpenſe dans tout l'évenement des convulſions par rapport aux régles des mœurs*. Enfin l'Auteur ne vous avoit point accuſé

Digitized by Google

de dire que *les Convulsionnaires sont inspirés comme de vrais Prophètes, & même qu'ils sont de vrais Prophètes.* Il avoit même fait un reproche tout opposé ; c'est de ce que les Mélangistes semblent ne chercher qu'à éluder les décisions de l'Eglise, en refusant de reconnoître dans les Convulsionnaires la qualité de *Prophètes*, tandis qu'ils leur accordent les caractères les plus sublimes de la prophétie.

Ce que l'Auteur avoit réellement imputé à M. d'E. c'étoit de *croire que leurs actions honteuses n'étoient pas une raison suffisante pour leur ôter tout droit à l'inspiration divine, ni pour les dégrader du privilége d'un état figuratif.* C'étoit donc uniquement là-dessus qu'il s'agissoit de s'expliquer ; & c'est précisément sur quoi M. d'E. garde le plus profond silence. Cependant il s'applaudit d'avoir repoussé la calomnie avec tant de force & de solidité, qu'il représente son adversaire comme un homme tout étonné de l'entendre. Puis *pour l'accabler*, ou plûtôt pour s'escrimer contre des phantômes, il cite divers textes de l'*Exposé* de ses *sentimens*, qu'il accompagne de ses réflexions ordinaires. Et il faut avouer qu'il fait merveille à se justifier de plusieurs extravagances que personne ne lui avoit imputées ; mais il en est si occupé, qu'elles lui sont totalement oublier l'unique chose sur laquelle il étoit question de répondre.

V.

Quatrième Exemple de calomnie allégué par M. d'E..

Nous avons vû dans le second exemple de calomnie allégué par M. d'E. avec quel peu de fondement il se plaint qu'on lui impute de justifier les actions honteuses des Convulsionnaires : Ici, si on l'en veut croire, l'Auteur des Systémes l'accuse de mettre en honneur, & de diviniser ou d'attribuer à Dieu des actions contraires aux bonnes mœurs.

Le prétexte d'une telle plainte, c'est ce qui est dit dans le Systéme des Discernans p. 78. qu'*une action contraire aux bonnes mœurs, soit qu'elle soit libre, soit qu'elle ne le soit pas, est toujours un sujet de confusion pour celui qui la commet, lequel si l'action n'est pas libre, doit porter le poids d'une telle humiliation, & désirer d'être dérobé à la vûe de tous ceux qui ne lui sont pas indispensablement nécessaires pour le secourir en cet état ; & qu'il est horrible de vouloir mettre en honneur un tel état & de le diviniser.*

M. d'E. prétend appercevoir ici une horrible calomnie qui consiste à lui imputer de mettre en honneur & de diviniser les actions honteuses des Convulsionnaires.

Vous appercevez déja, M. que si l'Auteur des Systémes a été très-éloigné d'accuser M. d'E.... de justifier les actions honteuses des Convulsionnaires ; il l'est encore davantage de l'accuser de diviniser, ou d'attribuer à Dieu ces mêmes actions. Cependant M. d'E... pour se dispenser de répondre sur des questions qui l'embarrassent, suppose qu'il est accusé de diviniser les actions honteuses des Convulsionnaires, & se défend très-sérieusement sur

Mém. p. 7. ce point. *Les Augustinistes*, dit-il, *croyent que ces actions honteuses entrent dans*
Mém. p. 9. *l'unité de l'œuvre, & comme ils attribuent toute l'œuvre à Dieu, ils ne craignent pas de lui attribuer ces actions honteuses, & de l'en rendre responsable... Ils les jugent non seulement excusables, mais divines... Or je ne crois rien de tout cela...*

Digitized by Google

5. Bernard divinisoit-il l'aliénation de l'esprit, & la folie du fou de la ville de Lesmos, lorsqu'il admiroit l'operation de Dieu dans cet homme, pour ramener par ses paroles celui qui s'égaroit ?

C'est ainsi que M. d'E... le bat contre une chimére. Mais voyons ce qu'il fait pour la réaliser, c'est-à-dire pour persuader le Lecteur qu'il est accusé de mettre en honneur, & de diviniser des actions contraires aux bonnes mœurs. Il forme deux colomnes, l'une des imputations, l'autre des différens textes, par lesquels il se justifie sur ce qu'on ne lui impute point. Sur la colomne des imputations, l'on voit d'abord en perspective : *actions contraires aux bonnes mœurs, soit qu'elles soient libres, soit qu'elles ne le soient pas* ; au dessous : *mettre en honneur un tel état*, & ensuite cinq ou six *diviniser* l'un sur l'autre. Pour le reste il est abandonné à l'intelligence des Lecteurs, & il faudroit en effet qu'ils fussent bien stupides pour ne pas réunir des termes qui paroissent quadrer si bien ensemble, & dont le sens n'est point rompu par d'autres sur la colomne, comme il l'est dans le discours de l'Auteur. Quoique j'admire l'économie d'un tel dérangement, ou plûtôt d'un arrangement si artiste, je ne puis m'empêcher de vous dire, M. que c'est-là une adresse bien peu digne de M. d'E.. En quelle conscience a-t'il pû supposer qu'on l'accusoit dans les Systémes de diviniser des actions honteuses, après que l'Auteur y a si formellement reconnu, & même en divers endroits, que M. d'E. étoit très-éloigné de cette impiété des Augustiniſtes ?

Mais pour trancher court sur un artifice de cette nature, jugeons-en par le texte même de l'Auteur. Il est vrai qu'il parle d'*actions contraires aux bonnes mœurs*, mais c'est uniquement pour soutenir qu'*elles sont toujours un sujet de confusion*, lors même qu'elles *ne sont pas libres*. Il est vrai encore que 7 ou 8 lignes plus bas, il parle de *diviniser*, mais quoi ? l'*état* des Convulsionnaires, & non point leurs actions honteuses. Laissons-le s'expliquer lui-même, puisque aussi-bien jamais homme n'eut moins besoin d'interprête. *Il est horrible*, dit-il, *de vouloir mettre en honneur* UN TEL ETAT (des Convulsionnaires) *& de le diviniser... malgré les vices qui accompagnent leurs convulsions.* Est ce-là dire qu'*il est horrible de diviniser des vices* ? Il n'est pas de l'interêt des Mélangiſtes de confondre deux choses si différentes : Autrement ils mettroient en droit de penser qu'il font Dieu auteur de tous les vices qui accompagnent l'état des Convulsionnaires, puisqu'ils disent à pleine bouche qu'il est *auteur de cet état, malgré tous ces vices*. L'Auteur des Systémes non content des dernieres paroles que je viens de citer, y en ajoute tout de suite encore d'autres, pour bien faire comprendre à M. d'E... à force de le répéter, ce qu'il entend par les termes de *diviniser un tel état. J'entens seulement*, dit-il, *une impression*, ou *plûtôt une motion actuelle & passagére de l'Esprit Saint, que les Mélangiſtes ne jugent pas incompatible avec le mensonge, la folie & l'indécence.* Est-ce à tort, ou avec raison, qu'il attribue ce sentiment aux Mélangiſtes, & particuliérement à M. d'E.. ? C'étoit là-dessus qu'il falloit répondre oui, ou non, *pour parler* ; & non pas déplacer trois ou quatre mots du texte de l'Auteur, pour lui donner un sens si clairement démenti par tous ceux qui les suivent. (a)

Systéme des Discernans p. 78.

(a) La 13. lettre de M. Poncet n'a paru que depuis les Systémes du Mélange & des Discernans.

Digitized by Google

L'Auteur eſt heureux de s'être expliqué en des termes ſi précis, car quoiqu'il ne l'ait fait qu'à l'occaſion d'une autre chicane de M. d'E. . . ſur le mot *d'état*, ils n'en ſont pas moins déciſifs, contre les noires idées que je combats. Mais pourquoi les a-t'on ſupprimez totalement ces mêmes termes? la raiſon en eſt aſſez claire ; c'eſt qu'ils ôtoient tout moyen d'éluder une queſtion qui embarraſſe & qui importune, & que de plus ils faiſoient évanouir le funeſte avantage de leur en ſubſtituer un autre qui rendit l'Auteur coupable de calomnie. Ce ſont de telles omiſſions qui ſont vraiment des infidélitez inexcuſables quand elles ſont réfléchies: mais je veux croire qu'elles ne l'ont pas été dans M. d'E. & que ſa prévention l'a ſéduit.

V I.

Permettez-moi, M. de vous communiquer encore quelques réflexions ſur le Mémoire que j'examine.

M. d'E. prononce gravement qu'*on peut aſſurer avec vérité que c'eſt le terme d'œuvre pris dans le ſens que lui donne l'Auteur* (des Syſtémes) *qui trouble aujourd'hui l'Egliſe*. M. d'E. en veut beaucoup à l'unité d'œuvre, c'eſt ſa chimére. Parce que lui-même s'eſt formé des idées abſtraites du terme d'œuvre, auſquelles perſonne n'a jamais penſé, il en conclut qu'elles doivent être dans la tête de tout le monde, & même que ſans leur ſecours, l'Auteur n'auroit pas oſé condamner les convulſions. Il ſe trompe, & je ſuis ſurpris qu'il ait ſi parfaitement oublié ce qu'il a lû à cet égard dans le Syſtéme des Diſcernans. L'Auteur bien loin d'établir ſes raiſonnemens ſur des diſtinctions alambiquées de Métaphiſique, lui accorde ſans aucun regret tout ce qu'il veut en ce genre. *Que nous importe*, répond-t'il là-deſſus à M. d'E. *pour rejetter une œuvre infectée par des folies, des fauſſetez. & des indécenſes ſans nombre . . . de ſçavoir ſi les parties qui compoſent l'œuvre ſont homogénes ou hétérogénes, ſi l'œuvre des convulſions eſt une œuvre proprement ou improprement dite, ſi ſes parties ſont diſparates . . . Enfin s'il y a entr'elles une liaiſon de nature ou de proximité*. Et tout de ſuite il prouve qu'*il n'y a point de ſéduction qui ne puiſſe ſe mettre à couvert des traits perçans de la vérité, ſi l'on a égard . . . à ces ſubtiles diſtinctions & à ce langage myſtérieux*. Vous le voyez, M. lequel des deux eſt le plus attentif à embrouiller la queſtion par des diſputes de mots & par d'autres chicanes affectées, ou bien à les écarter.

Cela ſuffiroit pour montrer que l'Auteur des Syſtémes n'avoit point imputé ni à M. d'E. ni aux autres Mélangiſtes une je ne ſçai quelle unité d'œuvre dont ils affectent de ſe défendre ; mais il y en a d'autres preuves plus formelles : c'eſt que dans ces deux écrits il n'eſt occupé qu'à combattre perpétuellement les Mélangiſtes ſur leur faux Syſtéme *du mélange & du diſcernement*. Comment donc auroit-il pû les accuſer de ſoutenir l'unité des Auguſtiniſtes qui exclud l'idée de mélange ou de diſcernement? ces deux reproches auroient été contradictoires. Mais de plus le même Auteur a expreſſément reconnu dans les deux Syſtémes que *les Mélangiſtes avoient abandonné l'unité de l'œuvre, & l'inſéparabilité de toutes les parties qui la compoſent, en ſe retranchant dans le Syſtéme du mélange.*

Digitized by Google

VII.

Cependant le Nouvelliſte qui avoit ſous les yeux ces aveus multipliés de l'Auteur, en annonçant le *Syſtême des Diſcernans* dans les Nouvelles du du 27 Octobre 1736. ne laiſſe pas de l'attaquer ſur cela même, avec les traits licentieux & emportés dont il orne ſi ſouvent ſes Anecdotes convulſionniſtes. Le fait eſt des plus ſinguliers.

Il prétend que l'Auteur des Syſtêmes impute aux Mélangiſtes de ſoutenir l'unité des Auguſtiniſtes : & il donne en preuve de ce qu'il avance, un texte du même Auteur, qu'il avoue n'*offrir ſelon l'uſage ordinaire qu'une vérité évidente*, toute contraire à cette prétendue imputation, *& qui ſelon la valeur des termes, non ſeulement diſtingue eſſentiellement les Mélangiſtes des Auguſtiniſtes, mais les met même en contradiction avec ces derniers.* Voici ce texte: *Les Mélangiſtes ont un lien commun qui les unit ; c'eſt qu'ils reconnoiſſent tous la poſſibilité du mélange de l'opération de Dieu dans l'ordre des prodiges avec l'opération du Démon, ou avec les vices de la nature.*

Il n'y a rien en effet de plus oppoſé à l'imputation de ſoutenir l'unité des Auguſtiniſtes, que le texte que le Nouvelliſte produit. Comment pourra-t'il donc le faire valoir? Ce ſera en diſant que *ſous ces paroles qui n'expriment que le vrai, l'accuſateur a ſous-entendu le faux, qu'il n'exprimoit pas.*

Quelle nouvelle eſpece de calomniateurs, dont les paroles n'expriment que des vérités évidentes, & précieuſes à ceux qu'ils calomnient! Mais à quoi penſe M. d'E... de s'amuſer auſſi lui-même, malgré l'évidence du contraire, à ſe plaindre qu'on lui impute de ſoutenir l'unité des Auguſtiniſtes, & à ſe battre contre ce phantôme?

VIII.

Mais ce qu'il y a de plus remarquable dans les aſſauts que livre M. d'E. à l'unité d'œuvre, c'eſt qu'il ſe condamne ici par ſa propre bouche: car dès qu'il met toute ſa reſſource pour défendre la cauſe du Syſtême du Mélange & celle des Convulſions, à prétendre qu'elles ne ſont pas *une œuvre unique, proprement dite, compoſée de parties homogénes* &c. il devroit montrer que l'Egliſe n'a jamais condamné aucune œuvre de ſéduction qu'en vertu d'une pareille unité. Cependant il fait préciſément le contraire: car afin d'anéantir plus ſurement l'idée d'*unité* qu'il combat dans le terme d'*œuvre* appliqué aux convulſions, il ajoûte qu'il *ne connoit pas même dans la Tradition de terme latin pour l'exprimer*, tant cette idée a été inconnue à l'antiquité; l'aveu ne peut être plus clair. De toutes les œuvres d'illuſion que l'homme ennemi a fait naître dans le ſein de l'Egliſe, elle n'en a jamais condamné aucune ſur le fondement de l'*unité d'œuvre* dont elle n'avoit pas même l'idée, mais ſeulement à cauſe des abus & des vices qui s'y rencontroient. C'eſt M. d'E.... lui-même qui en eſt garant: donc on doit rejetter les convulſions, ſoit que les abus ſans nombre qui les deshonorent ayent une liaiſon de nature & d'unité avec les caractéres qui paroiſſent favorables, ou que la liaiſon ne ſoit, comme il le veut, que d'une étroite proximité.

L'on doit même mépriſer toutes ces diſtinctions ſubtiles, puiſque, de ſon propre aveu, l'Egliſe n'y eſt jamais entrée. Qu'on eſt heureux d'avoir en tête un tel adverſaire! il n'y a qu'à lui accorder ce qu'il demande pour lui faire perdre ſa cauſe.

Digitized by Google

IX.

Les Docteurs Consultans, & l'Auteur des Systémes ont encore un autre argument à essuyer, & pour celui-ci M. d'E. le garantiroit invincible ; le voici : Pourquoi *prendre en mauvaise part divers phénoménes qu'on n'auroit garde de condamner, s'ils n'étoient pas mêlez & enclavez dans cette multitude d'effets & d'opérations* (choquantes) qu'on voit dans l'évenement des convulsions ? *Pour moi*, dit-il un peu plus bas, *j'en juge* comme *les Docteurs Consultans en jugeroient, si le phénoméne se trouvoit par tout ailleurs, & qu'il ne fût point enclavé dans l'évenement des convulsions.* Mais si M. d'E. croit qu'un même prodige doive être toujours attribué à Dieu, parce qu'il le peut être quelquefois, qu'il lui attribue donc aussi ceux que les Magiciens de Pharaon imiterent par leurs enchantemens, puisque c'étoit par la vertu de Dieu que Moyse en opéroit de semblables. Entre les motifs qui décidoient contre les Magiciens de Pharaon, l'un des principaux n'étoit-il pas fondé sur ce que leurs prodiges, quoique très-extraordinaires, se trouvoient enclavez dans une multitude d'effets & d'opérations, qui visiblement ne pouvoient être attribuées qu'au démon ?

L'Eglise selon M. d'E. aura donc eu un très-grand tort de condamner dans les Montanistes ces traits merveilleux & édifians qui séduisirent d'abord tant de Fidéles, & même quelques Evêques & de grands hommes, puisqu'elle ne les auroit point condamnez, s'ils n'avoient pas été *mêlez & enclavez dans une multitude* d'abus, de prestiges & d'erreurs. Quelque difference qu'on puisse montrer entre le Convulsionisme & le Montanisme, il est au moins très-constant que les trente Docteurs ont suivi la même régle à l'égard de l'un, que l'Eglise à l'égard de l'autre. Se trouvant autorisez par son exemple, ils n'avoient besoin pour rejetter *le tout proprement* ou *improprement dit des convulsions*, que du *mêlange* & de l'*enclavement* que M. d'E. y reconnoît, & nullement de la subtile unité d'œuvre qui est devenue sa bête noire.

X.

M. d'E. n'est pas plus heureux en comparaisons qu'en preuves. Son sac de fausse monnoye dans lequel Dieu créeroit un Louis d'or de bon alloi, & sa caravane de Mahométans & de Chrétiens, de voleurs & de marchands de probité, sont très-propres, il est vrai, à donner une pitoyable idée des convulsions, mais nullement à expliquer le mélange du divin & du diabolique qu'il y suppose. Il suffit de dire un mot de la caravane ; le sac est une même chose. *Je compare*, dit M. d'E. *tout l'évenement des convulsions à une nombreuse caravane : dans une caravane il peut se trouver des Chrétiens & des Mahométans, des voleurs & des marchands de probité. Je n'excuse point les actions honteuses, je n'excuse point les erreurs des Mahométans à cause des Chrétiens qui sont dans la caravane, & je ne condamne point les Chrétiens à cause des Mahométans & des voleurs ; voilà tout mon système.*

Le goût de M. d'E. le transporte souvent au delà des idées communes. Qu'est-il besoin d'aller jusqu'au Levant chercher une assemblée d'hommes qui n'ont d'autres liens qu'un interêt passager ! Tout autre corps d'hommes, tel qu'une Armée, un Régiment, une Compagnie, une Ville, un Hôpital, une simple famille, lui auroit fourni des comparaisons un peu mieux assor-

Digitized by Google

ties au ſujet, quoique toujours infiniment défectueuſes. Quoi qu'il en ſoit, il eſt difficile d'en imaginer une plus fauſſe que celle de ſa caravane. C'eſt ce qu'il eſt bon de développer, parce que toutes ces ſortes de travers d'eſprit où le Syſtéme du Mélange jette ſes Défenſeurs, ſont très-propres à le caractériſer, & à faire voir combien il eſt inſoutenable.

L'homme le plus ſtupide comprend ſans peine pourquoi dans une caravane, ou, ſans aller ſi loin, pourquoi dans la Ville de Paris, le voiſinage d'un fripon ne doit pas faire condamner un honnête homme; c'eſt qu'il n'y a nul rapport entr'eux à cet égard, & que la probité de l'un ne dépend pas de celle de l'autre. La comparaiſon de M. d'E. auroit même été auſſi juſte & également inſtructive, quand au lieu de nous parler de caravane, il ſe ſeroit contenté de nous apprendre qu'il n'eſt pas permis de condamner les honnêtes gens avec les voleurs, parce que les uns & les autres ſont renfermés dans l'enceinte d'une même ville; mais eſt-il aiſé, ou plûtôt eſt-il poſſible à des eſprits qui n'ont pas la même ſubtilité & la même tournure que le ſien, d'appercevoir une ſéparation ſemblable entre les parties ſucceſſives d'une même action.

XI.

Il y a encore une autre réflexion à faire à ce ſujet ſur les Convulſionnaires enviſagés avec toutes leurs qualitez ſucceſſives. M. d'E... ne croit-il pas qu'ils forment un corps dont les membres ſont réunis par une même origine de leurs convulſions, par un même état, par les opérations quoique variées des mêmes agens ſurnaturels, par le privilége d'être donnés en ſignes, d'être relevés par des prodiges, d'être les interprêtes à leur façon des deſſeins de Dieu dans un ordre miraculeux, d'être chargés d'un même miniſtére? Ne nous a-t'on pas préſenté cent fois comme un caractére des plus déciſifs le concert (peut-être fort naturel) qui regnoit, diſoit-on, dans leurs vûes, dans leurs diſcours, dans leurs figures? N'a-t'on pas voulu auſſi nous faire admirer une eſpéce de ſignalement inviſible auquel on prétendoit qu'ils ſe reconnoiſſoient les uns & les autres ſans s'être jamais vûs? En un mot que M. d'E... ſe récrie tant qu'il voudra ſur l'unité d'œuvre que perſonne ne l'accuſe de ſoûtenir, au moins il ne peut nier que les Convulſionnaires, & les divers ſymptômes de leurs convulſions n'ayent les rapports les plus marqués & les plus intimes les uns avec les autres. Où eſt donc la juſteſſe *de comparer tout l'événement des convulſions à une nombreuſe caravane*, c'eſt-à-dire à une aſſemblée d'hommes qui n'ont d'autre liaiſon entr'eux que celle de voyager de compagnie pour le faire avec plus de ſûreté, & qui dans tout le reſte ſont entiérement iſolés?

C'eſt néanmoins par cette lumineuſe comparaiſon que M. d'E... ſe flatte de concilier dans l'événement des Convulſions, & de plus dans les mêmes Convulſionnaires & dans les mêmes actions, l'inſpiration divine avec l'aliénation de l'eſprit & le déſordre de la nature; l'opération du S. Eſprit avec celle du démon; le faux avec le vrai, *& mille choſes mépriſables & indignes de Dieu*, ſelon ſon expreſſion, avec d'autres qui lui paroiſſent merveilleuſes & édifiantes. Mais s'il veut nous expliquer ce mélange hideux & bizarre par l'exemple d'une caravane, il doit en chercher une compoſée de gens

Digitized by Google

qui soient tout à la fois *Mahométans & Chrétiens, voleurs & marchands de probité.* Quand il en aura trouvé une de cette espéce, on lui avouera pour lors que sa comparaison est juste. Mais en conséquence on portera de sa monstrueuse caravane le même jugement que de l'œuvre des convulsions, sans lui rien envier à l'égard de l'un non plus que de l'autre, de sa méthode du discernement.

XII.

A quoi donc se réduit principalement le Mémoire de M. d'E... ? C'est à prétendre, contre la notoriété la plus évidente, que l'Auteur des Systêmes lui impute de vouloir tout justifier dans les convulsions. C'est contre une telle chimére, qu'il s'épuise en discours qui ne tendent qu'à faire perdre de vûe le véritable objet de la dispute. A quoi se termine tout ce qu'il dit pour sa défense ? C'est à soutenir que l'œuvre des Convulsions est une œuvre mêlée, & qui demande du discernement. Et n'est-ce pas précisément ce que l'Auteur des Systêmes combat dans ses Ecrits ? Qui ne voit donc que l'impuissance où est M. d'E... de détruire les principes & les raisonnemens par lesquels on a battu en ruine le Mêlange qu'il soutient, l'a réduit à se défendre par des plaintes aussi frivoles qu'elles sont injustes ?

Nous avons encore un exemple à donner de la méthode par laquelle M. d'E... semble vouloir dire beaucoup, & cependant s'exprime de telle sorte qu'il ne dit rien, parce qu'il évite avec soin tout ce qui peut préjudicier à son faux systéme. C'est au sujet des principes par lesquels l'Auteur des Systêmes a combattu le Mêlange. M. d'E... prétend que l'esprit de calomnie qui regne dans les deux Ecrits des Systêmes s'étend jusqu'à ces principes. Il est vrai que l'Auteur de ces Ecrits impute aux Mélangistes d'éluder l'application des principes de la Tradition, par les restrictions qu'ils mettent à l'étendue des sens qu'ils doivent avoir, & qu'ils ont eues jusqu'au tems des convulsions. Sur cela M. d'E... crie à la calomnie : mais que dit-il ? *Il n'y a rien de plus certain ni de plus constant, que ceux-ci* (les Mélangistes) *reconnoissent ces principes dans tout ce qu'ils ont de vrai, & n'en sont pas moins jaloux que l'Auteur lui-même.* Quel est l'Entousiaste qui refusera de dire qu'il reconnoît les principes de la Tradition *dans tout ce qu'ils ont de vrai* ? Mais il en restraindra le sens, il en contestera l'étendue, & par-là il se mettra en état de perpétuer l'illusion. Il est tems de quitter M. d'E... pour examiner les plaintes de M. Ponçet. C'est ce qui fera la matiére des Lettres suivantes. Je suis, &c.

Mém. p. 1.

Ce 15 Janvier 1739.

Digitized by Google